

Devenir membre ?

-

Pour bénéficier des services proposés par la Fédération :

- envoi d'une Lettre d'Info électronique
- service de questions-réponses
- édition d'un recueil commenté des conventions collectives de travail sectorielles
- site web
- accompagnement pour la rédaction du règlement de travail
- conseil dans la confection des horaires de travail
- appui pour la gestion administrative des emplois Maribel social
- formation
- etc.

-

Pour accroître le poids et la représentativité du secteur de la coopération au développement